

Collaborer dans un contexte d'intégration vers la classe ordinaire : scolarisation d'un élève dans deux classes distinctes



Marie-Ève Gadbois

Doctorante et auxiliaire de recherche
Université du Québec à Montréal
gadbois.marie-eve.2@courrier.uqam.ca



France Dubé

Professeure
Université du Québec à Montréal
dube.france@uqam.ca

Alors que j'étais enseignante dans une classe pour élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA), l'équipe-école, les parents d'un élève et moi-même avons convenu que les capacités de l'élève nous permettaient d'amorcer une intégration pour un élève à temps partiel dans la classe de 6^e année. L'élève était intégré à raison de huit heures par semaine dans cette classe ordinaire afin qu'il puisse faire ses apprentissages en français avec les autres élèves de son niveau. Au moment de l'évaluation de cet élève, de nombreuses questions ont été soulevées : qui avait la responsabilité de l'évaluation ? L'enseignante en classe ordinaire ou celle de la classe spéciale ? Quelles allaient être les modalités de suivi pour cette intégration ?

Contexte d'intégration au Québec

Depuis 1999, les enseignants du Québec doivent mettre en place des propositions d'intégration pour les élèves HDAA (handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation) « si l'évaluation individuelle des besoins et capacités [...] révèle que l'intégration, partielle ou complète, en classe ordinaire est la mesure la plus profitable pour maximiser les apprentissages et l'insertion sociale de l'élève » (MEQ, 1999). Ainsi, selon les recommandations de la Politique de l'adaptation scolaire, les services éducatifs doivent être organisés afin de contribuer à cette intégration. Selon un rapport de 2008, plus de 80 % des élèves HDAA sont intégrés en classe ordinaire au primaire (Gaudreau, Legault, Brodeur, Hurteau, Dunberry, Séguin et Legendre, 2008). Les milieux doivent donc s'organiser afin de s'assurer de bien répondre à leurs besoins.

L'intégration vers la classe ordinaire

Les élèves qui vivent une intégration vers la classe ordinaire participent à des activités dans deux classes différentes avec deux enseignants distincts. Ces élèves cheminent ainsi entre deux classes et l'intégration demande une organisation qui représente un défi à plusieurs niveaux : l'horaire, les contenus enseignés de part et d'autre, les

interventions, le matériel, le langage et l'évaluation (Trépanier, 2005). Ce type d'intégration nécessite une organisation quant à la collaboration, les communications, le temps de concertation et le coenseignement. Par contre, l'organisation générale de l'intégration vers la classe ordinaire n'est pas définie et les intervenants n'ont pas beaucoup de temps pour se rencontrer. D'autre part, les enseignants des classes ordinaires qui intègrent des élèves HDAA dans leur classe ne se sentent pas toujours outillés ni nécessairement préparés pour prendre une telle responsabilité.

En ce sens, Goupil (2014) explique que l'intégration scolaire se heurte à plusieurs obstacles : les craintes et résistances du personnel, les lacunes de la formation du personnel quant à l'intégration des élèves ayant des besoins particuliers, le manque d'outils pédagogiques ou d'outils d'évaluation, la dynamique liée à la participation des parents, l'attribution des ressources humaines et financières de même que les défis liés aux transformations organisationnelles. Les recherches recensées montrent que la mise en place de pratiques collaboratives dans les milieux scolaires aurait des effets positifs sur les élèves ainsi que sur les enseignants (Beaumont, Lavoie et Couture, 2010).





Favoriser la collaboration

Afin de répondre à cette problématique, nous avons souhaité proposer une démarche pour favoriser la collaboration lors de l'intégration d'un élève ayant un TSA en classe ordinaire. Nous avons proposé d'adapter un protocole d'intégration qui avait préalablement été élaboré par une équipe-école de la commission scolaire, mais qui ne semblait pas répondre aux besoins des intervenants impliqués. Nous l'avons modifié afin de rehausser la collaboration et faciliter la communication entre les enseignantes des deux types de classes, toujours dans un but d'assurer une transition vers une intégration optimale et de répondre aux besoins de l'élève.

Un milieu spécifique

Dans le cadre de ce projet, cinq intervenantes ont été interrogées (une enseignante en adaptation scolaire titulaire d'une classe pour élèves ayant un TSA, une enseignante en classe ordinaire, une technicienne en éducation spécialisée, la directrice d'école et la conseillère pédagogique en adaptation scolaire). Les adaptations proposées s'appuient d'abord sur les besoins des intervenantes, collectés lors des entretiens semi-dirigés réalisés dans le cadre du projet, et les propositions du protocole ont été rehaussées en s'inspirant du modèle théorique d'interdépendance en travail collaboratif de Beaumont et ses collaborateurs (2010).

Obstacles relevés par les intervenants et adaptations proposées

La communication entre les intervenantes est un obstacle qui a souvent été souligné dans les entretiens. Les intervenantes ont mentionné souhaiter pouvoir prendre le temps pour se concerter et discuter au sujet des besoins de l'élève et de son intégration. Selon ces dernières, les informations concernant l'élève ne circulaient pas toujours entre chacune d'entre elles. Le temps semblait donc un enjeu important. Nous avons donc proposé de relier et de faire concorder les rencontres pour le plan d'intervention avec celles pour le protocole d'intégration de façon à faciliter la concertation. Pour faciliter la communication, des annexes ont été ajoutées au protocole permettant d'assurer le suivi des décisions prises, régulièrement, et ce, de façon plus efficace.

Une seconde problématique nommée concerne les responsabilités de chacune lors de l'intégration vers la classe ordinaire. Les rôles étaient vaguement définis et chacune ne connaissait pas les responsabilités qu'elle avait à assumer. Dans le nouveau protocole proposé, nous avons ajouté une annexe afin de préciser dans l'équipe d'intervenantes impliquées les rôles de chacune d'entre elles. Ces rôles peuvent varier d'une école à l'autre en fonction des besoins de l'élève et des ressources du milieu.

Finalement, afin de faciliter le suivi et la concertation entre les intervenantes, un calendrier de rencontres et d'actions a été proposé dans le nouveau protocole.



Pour le consulter

Ce protocole suggère des pratiques contribuant à la communication et à la collaboration entre les intervenants impliqués dans l'intégration vers la classe ordinaire d'un élève HDAA. Chaque milieu peut l'adapter selon son contexte et ses besoins. Le protocole est disponible en ligne sur le site du laboratoire de recherche ADEL: Apprenants en difficulté et littératie dans la rubrique « Documents à télécharger ». <http://www.adel.uqam.ca>

Projet en cours (MEES, 2016-2018)

Un projet est actuellement en cours à la commission scolaire de la Seigneurie des Milles-Îles pour mettre à l'essai ce nouveau protocole pour les élèves HDAA qui sont intégrés d'abord partiellement, pour être ensuite inclus en classe ordinaire. Les résultats partiels de ce projet seront diffusés dès la fin de l'an 1.

Références

- Beaumont, C., Lavole, J. et Couture, C. (2010). Les pratiques collaboratives en milieu scolaire: cadre de référence pour soutenir la formation. Québec: Université Laval, Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES).
- Goupil, G. (2014). Les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (4^e éd.). Montréal: Gaëtan Morin Éditeur.
- Trépanier, N. (2005). L'intégration scolaire des élèves en difficulté. Une typologie des modèles de service (2^e éd.). Montréal: Éditions Nouvelles.